

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES



Quimper, le 31 Octobre 1903.



M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de

Prosporden

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. *Non*

2° Par qui est-elle tenue ?

R. _____

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. _____

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. _____

Et combien de pensionnaires ?

R. _____

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. _____

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. _____

Paroisse de _____

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. *Oui*

2° Par qui est-elle tenue ?

R. *Les Filles de la Sagesse*

Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. *Cinq*

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. *Cent cinquante*

Et combien de pensionnaires ?

R. *Quatre*

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. *à deux filles de la Sagesse*

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. *par ses propres ressources.*

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. *Les Religieuses n'ont jamais tenu l'école communale.*

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. _____

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. *Non*

Quel en est le nombre ?

R. _____

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. _____

Veillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Évêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Évêque de Quimper & de Léon.